

L'industrie navale face aux défis de la compétitivité et de la transition énergétique

L'industrie navale : un secteur stratégique en pleine transition et en quête de soutien public

- La pérennité et le soutien de l'industrie navale française sont des **enjeux majeurs d'autonomie stratégique nationale et européenne**. La **crise russo-ukrainienne a fortement impacté la filière industrielle et a engendré plus de 700 millions d'euros de risque sur les contrats en cours pour les équipementiers et les chantiers civils**. Cela concerne **près de 25% du carnet de commande de certains adhérents**. En effet, **l'industrie navale française est fortement exportatrice** avec plus de 95% de la production civile vendue chaque année à des clients étrangers.
- Afin de lutter contre les distorsions de concurrence, notamment chinoises et turques, **l'industrie navale doit bénéficier du soutien de l'Etat pour garantir la productivité du secteur**. La mise en œuvre d'un cadre économique adéquat, la relance de la commande publique et de mesures de rétorsion permettraient de rétablir des conditions de concurrence équitables pour l'industrie afin d'assurer la pérennité de ses activités.
- **L'industrie navale est résolument tournée vers la transition énergétique**. De ses produits à ses procédés, la filière est pleinement investie dans la réduction de son empreinte carbone. La feuille de route **Green Ship permet d'orienter et de donner un cap aux efforts de Recherche et Développement (R&D)** pour générer les ruptures technologiques nécessaires à la décarbonation du secteur. Notre engagement pour la décarbonation doit être **accompagné par des aides de financement** du secteur public pour asseoir notre position de leader en matière de transition énergétique. Nous travaillons, d'ores et déjà, au développement de :
 - **La construction et l'acquisition de navires décarbonés conformes aux nouvelles réglementations**. Ils engagent un **surcoût de 10 à 20%** par rapport aux navires traditionnels ;
 - **Le recyclage des matériaux** issus de la déconstruction des navires civils et militaires ;
 - **Identification des stades de production qui sont sources d'émissions de gaz à effets de serre** afin de produire une feuille de route de décarbonation à l'horizon 2030.
- **L'attractivité est un défi majeur** pour le secteur de l'industrie navale qui pâtit d'une mauvaise image. En effet, plus de 30 métiers sont sous tension dans le secteur, c'est pourquoi **le développement de formations et de nouveaux outils pédagogiques** sont nécessaires pour renforcer l'attractivité de nos activités et assurer l'employabilité immédiate des étudiants. A cet égard, **les travailleurs détachés sont d'une nécessité absolue** si l'on souhaite conserver notre capacité de production en France car leur savoir-faire permet de pallier le manque de main d'œuvre que connaissent nos adhérents.
- L'industrie navale est également très concernée par les problématiques relatives à la **taxonomie**. L'exclusion de notre secteur aurait des impacts significatifs **tant sur notre capacité à poursuivre notre processus de décarbonation que sur notre compétitivité et notre attractivité**. L'industrie de défense doit être intégrée dans les programmes de finance durable pour éviter tout désavantage concurrentiel.

Nos propositions

- **Soutenir financièrement notre filière** par le développement des fonds régionaux et des programmes d'investissements de l'Etat ;
- **Accompagner l'industrie navale dans sa transition énergétique** en compensant les surcoûts engendrés par celle-ci ;
- **Renforcer l'attractivité de la filière par le développement de formation et protéger / valoriser le statut de travailleur détaché.**

Le GICAN : qui sommes-nous ?

Le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN) est un syndicat professionnel qui fédère 247 entreprises du secteur naval civil et militaire. Il réunit les chantiers navals, systémiers, équipementiers, sous-traitants, sociétés d'ingénierie, architectes navals et toutes les entreprises qui concourent à la construction navale civile et à ses équipementiers, à la construction navale de défense, de sûreté et de sécurité, aux énergies renouvelables marines, à la valorisation et à la protection des océans et aux infrastructures côtières et portuaires. **L'industrie navale est un secteur stratégique pourvoyeur d'emplois de haute technologie et fortement implantée dans les territoires littoraux.** Cela représente :

- **48 700 emplois directs** : premier employeur privé de 4 bassins portuaires, 10% des emplois industriels dans 4 régions littorales et 40% des implantations hors régions littorales ;
- **11,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel « Made in France »** dont 45% à l'export ;
- L'industrie navale de défense représente la moitié de ce chiffre d'affaires ;
- **Le GICAN représente 76% des industries navales françaises** en chiffres d'affaires.

La dualité de l'industrie navale française, civile et militaire, lui permet de couvrir un large pan d'acteurs et d'activités qui contribuent significativement à la vitalisation des territoires dans lesquels elle s'implante. Les entreprises adhérentes du GICAN recouvrent l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie navale :

- Les chantiers civils qui réalisent tous les types de navires (pilotines, bateaux de pêche, bateaux de croisière...) ;
- Le domaine militaire pour lequel la France maîtrise l'ensemble du spectre, des bâtiments de surface aux sous-marins à propulsion nucléaire ;
- Les entreprises du naval qui fournissent des solutions innovantes et performantes à l'industrie et concourent à son rayonnement européen et international

Le secteur naval, doté de ces nombreux atouts, s'impose alors comme **un fleuron de l'industrie française pleinement tourné vers la transition énergétique.** Ainsi, **chaque milliard d'euros investi dans le secteur génère 2 milliards d'activité supplémentaire au bout de 10 ans.** A cet égard, la France peut compter sur cette industrie de pointe pour relever les différents défis inhérents à notre filière :

- La décarbonation du transport maritime ;
- L'exploration voire l'exploitation durable des grands fonds marins ;
- Le développement des Energies Marines Renouvelables (EMR) ;
- La sécurisation des zones maritimes.